

MUNICIPALITE DE SAINT-FABIEN

20-A, 7^e Avenue, Saint-Fabien G0L 2Z0



Formulaire abrégé de demande de permis ou de certificat

**Les travaux ne peuvent débuter avant l'émission du permis.
Un délai de 30 jours peut être nécessaire.**

Date :

Nom du demandeur :

Numéro de téléphone :

Adresse du demandeur :

Localisation des travaux :

Description des travaux (annexer des documents au besoin) :

Date de début des travaux :

Durée des travaux (maximum 1 an) :

Coût approximatif des travaux :

Entrepreneur :

Type de travaux	Documents requis
<input type="checkbox"/> Pour la construction d'un bâtiment principal et d'une nouvelle construction, incluant les agrandissements d'un bâtiment principal de plus de 90 %	<input type="checkbox"/> Plan officiel du cadastre du terrain <input type="checkbox"/> Plan de la situation à une échelle exacte <input type="checkbox"/> Plan et élévation du projet de construction dessinés à l'échelle
<input type="checkbox"/> Pour la construction d'un bâtiment accessoire et/ou piscine	<input type="checkbox"/> Plan de la situation à une échelle exacte <input type="checkbox"/> Plan et élévation du projet de construction dessinés à l'échelle
<input type="checkbox"/> Pour une rénovation ou une transformation sans agrandissement	<input type="checkbox"/> Plan des travaux à l'échelle
<input type="checkbox"/> Pour la démolition d'un bâtiment	<input type="checkbox"/> Plans et élévation de l'immeuble à démolir <input type="checkbox"/> Photographie récente de l'immeuble à démolir
<input type="checkbox"/> Pour l'installation ou le remplacement d'un réseau d'aqueduc ou d'égout privé	<input type="checkbox"/> Étude d'un ingénieur <input type="checkbox"/> Plans et devis du réseau
<input type="checkbox"/> Pour l'installation d'un puits d'eau privé	<input type="checkbox"/> Estimation du débit d'eau à puiser <input type="checkbox"/> Plan d'implantation à l'échelle
<input type="checkbox"/> Pour la construction d'une installation septique	<input type="checkbox"/> Une étude de caractérisation du sol et des plans et devis réalisés par une personne membre d'un ordre professionnel compétent ainsi qu'un plan de localisation.
<input type="checkbox"/> Pour le déplacement d'un bâtiment	<input type="checkbox"/> Plan et élévation
<input type="checkbox"/> Pour l'implantation d'une maison mobile	<input type="checkbox"/> Plan officiel du cadastre du terrain <input type="checkbox"/> Plan d'implantation à l'échelle
<input type="checkbox"/> Pour la construction d'un abri sommaire en milieu forestier	<input type="checkbox"/> Plan d'implantation à l'échelle <input type="checkbox"/> Plan et élévation du bâtiment

Note : Ce document est un résumé de la réglementation applicable. Le texte du règlement relatif à l'émission des permis et certificats n° 242 prévaut sur le présent document.